ID: 044-200067635-20240913-09\_2024\_09-AU

## DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Arrondissement de Nantes

M. Le Président : Jean-Guy CORNU



44190 CLISSON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

## Année 2024

Décision du 13 septembre 2024

**CULTURE** 

09.2024-09

<u>OBJET</u> : Prêt du véhicule Kangoo à un membre d'une compagnie accueillie par le service culturel

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**VU** la séance du Conseil communautaire en date du 21 mai 2024 au cours de laquelle les tarifs de la saison culturelle 2024 2025 ont été approuvés,

**Considérant** que la saison culturelle 2024-2025 de Clisson Sèvre et Maine Agglo a été validée en Commission Tourisme/ Culture du 13 mars 2024,

Considérant que les véhicules Kangoo, Partner et Zoé dédiés au personnel de Clisson Sèvre et Maine Agglo peuvent être empruntés par les compagnies diffusant leur spectacle lors de la saison du Quatrain ou aux techniciens œuvrant à la mise en place de ces spectacles sur présentation de leur permis de conduire,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

## DÉCIDE

**ARTICLE 1**: D'accorder le prêt du véhicule Kangoo (EK-854-VS) dédié au personnel de Clisson Sèvre et Maine Agglo à :

→ la Cie L'Instant Dissonant, du 13 au 14 septembre 2024, dans le cadre de l'accueil du spectacle L'île sans nom qui sera joué le samedi 14 septembre à la maison Bleue ( Haute-Goulaine)

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »